

Dépôt de projets de loi

M. Robinson: Non, monsieur le Président, étant donné l'importance particulière de ce projet de loi pour le député concerné, c'est le député de Spadina (M. Heap) qui appuie la motion.

* * *

LOI MODIFIANT LE CODE CRIMINEL—(OUTRAGE AU TRIBUNAL)

M. Svend J. Robinson (Burnaby) demande à présenter le projet de loi tendant à modifier le Code criminel (outrage au tribunal).

M. le Président: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le Président: Convoquez les députés.

(La motion de M. Robinson, mise aux voix, est rejetée.)

Gormley	McCrossan	Thacker
Gottselig	McDermid	Towers
Gray	Nickerson	Tremblay
(Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)	Plourde	(Québec-Est)
Hawkes	Ravis	Tupper
Kempling	Reid	Vankoughnet
Lewis	Reimer	Vézina
Mailly	Scott	Weiner
Martin	(Hamilton—Wentworth)	Wilson
Mazankowski	Sparrow	(Swift Current—Maple Creek)—43
	Taylor	

● (1630)

M. le Président: Je déclare la motion rejetée.

Des voix: Monsieur le Président.

M. le Président: La parole est au député de Saint-Denis (M. Prud'homme).

[Français]

M. Prud'homme: Monsieur le Président, j'aimerais quand même que mes électeurs sachent que j'étais présent à la Chambre, mais j'ai décidé de ne pas participer au vote. Je veux quand même être inscrit comme ayant été présent.

[Traduction]

Des voix: Monsieur le Président.

M. le Président: La parole est au député d'Essex-Windsor (M. Langdon).

M. Robinson: Monsieur le Président, je propose que le député de Spadina (M. Heap) obtienne la parole.

M. le Président: Le député de Burnaby (M. Robinson) a proposé que le député de Spadina (M. Heap) obtienne la parole. Le député de Burnaby peut-il nous dire à quel sujet?

M. Benjamin: Au sujet du rappel au Règlement.

M. Robinson: Monsieur le Président, si j'ai bien compris, il a été bien entendu tout à l'heure qu'un député qui devait s'absenter pendant un vote aurait l'occasion d'expliquer son vote. Les députés qui ont demandé la parole étaient absents de la Chambre pendant le vote et ont cherché à se prévaloir de cette possibilité qui est la leur. Je présume qu'ils ne prenaient pas la parole en vertu d'aucune autre disposition. Ils ne cherchaient pas à invoquer le Règlement. Ils cherchaient en fait à obtenir la parole de la présidence, et Votre Honneur a en effet accordé la parole à l'un d'entre eux. Vous ne lui avez pas donné la parole pour un rappel au Règlement, vous avez simplement appelé le nom du député d'Essex—Windsor (M. Langdon). J'estime, et c'est ce que je propose, que la Chambre devrait entendre le député de Spadina.

(Vote n° 19)

POUR

Députés

Axworthy	Manly	Robinson
Benjamin	Mitchell	Rompkey
Broadbent	Murphy	Young—14
Gauthier	Nunziata	
Gray	Orlikow	
(Windsor West)	Parry	

CONTRE

Députés

Andre	Champagne	Dick
Blais	(Saint-Hyacinthe—Bagot)	Duplessis
Blouin	Champagne	Edwards
Bourgault	(Champlain)	Ellis
Cadieux	Daubney	Fennell
	Della Noce	Fontaine
		Gérin